



## Les activités de pratiques artistiques pour la création chorégraphique encore une fois remises en cause.

Depuis longtemps, le secteur chorégraphique innove dans sa façon d’appréhender la création : Nouvelles pratiques artistiques, processus de création avec les publics, ateliers de recherche, diversité des espaces scéniques, décloisonnement des disciplines, ... Les acteurs chorégraphiques ont toujours ouvert leurs horizons et diversifié leurs méthodes pour créer.

Pour de nombreuses compagnies, l’application de la convention collective du secteur public est un véritable casse-tête. Mais parmi toutes les contraintes administratives et économiques, le chapitre chorégraphique offre une bouffée d’oxygène en incluant toutes ses activités professionnelles dans le temps de travail du danseur.

Le syndicat **Chorégraphes Associés** avait salué en 2010 ce progrès indiscutable qui consistait à reconnaître toutes les spécificités du métier du danseur.

Or il semblerait que ces acquis soient maintenant remis en cause.

Alors que les compagnies subissent des attaques structurelles violentes par la perte de lignes budgétaires concernant les actions culturelles ou la diminution drastique d’ateliers de pratique artistique en milieu scolaire. Que va-t-il se passer si les structures chorégraphiques ne peuvent plus concilier les activités de danse et les répétitions pour une même création ?

Le syndicat **Chorégraphes Associés** appelle les acteurs de la danse, de la création et toutes les organisations professionnelles à défendre par tous les moyens le métier d’artiste dans sa globalité.

Nous refusons les modifications qui viseraient à restreindre l’emploi de l’artiste chorégraphique et à définir à notre place, les répétitions et les méthodes de créations pour notre secteur.

Le syndicat **Chorégraphes Associés** demande aux négociateurs de cette convention collective et plus généralement aux organismes sociaux d’harmoniser leurs règles de l’emploi afin qu’elles s’adaptent aux réalités des métiers de la danse en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle.

### Le syndicat **Chorégraphes Associés**